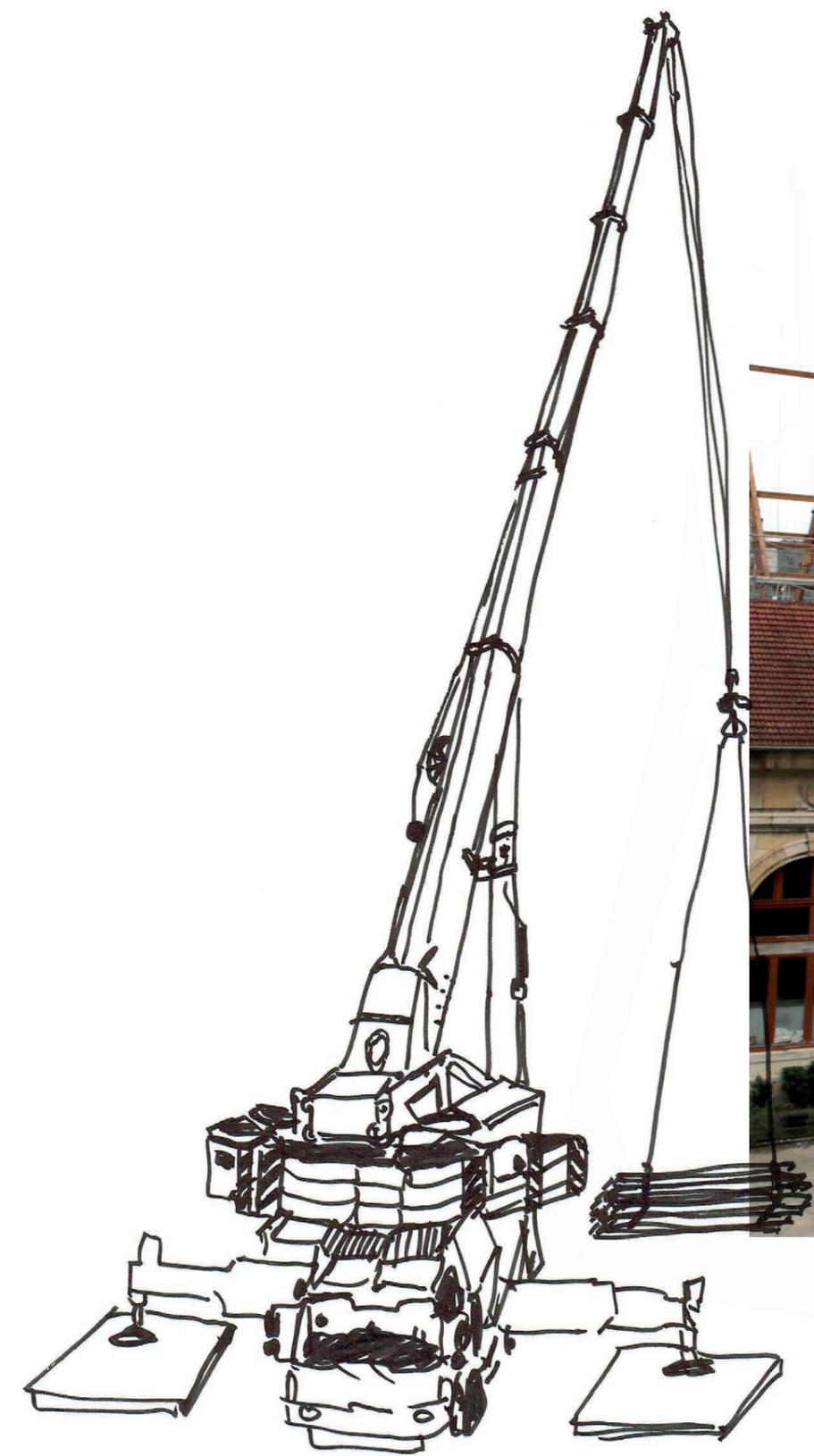


DÉCEMBRE SUR LE CHANTIER



DÉPOSE DES FERMES DE CHARPENTE DÉMOLITION







© Nicolas Waltefaugle

Les fermes de charpente, prévues d'être conservées dans le projet architectural, sont déposées afin de permettre la réalisation des travaux de gros œuvre. Stockées temporairement, elles seront ensuite reposées en place puis modifiées pour recevoir la nouvelle façade.

La surélévation ainsi créée s'intégrera à la trame de la charpente existante et en révélera le rythme pour une valorisation de l'édifice et un retour à une proportion de toiture originelle, similaire à celle des bâtiments environnants de l'Arsenal.

Yohann Froissard,
architecte de l'atelier Novembre

